

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ÉVALUATION PIRLS 2021 : LA FRANCE ENREGISTRE UNE PROGRESSION DE SES RÉSULTATS, CONFIRMANT L'ACTION PÉDAGOGIQUE ENGAGÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

Mardi 16 mai 2023

L'étude internationale PIRLS dévoilée aujourd'hui souligne que la France est le seul pays de l'Union européenne à voir ses résultats progresser sur la période 2017-2021. Même si les résultats français se situent au-delà de la moyenne internationale (500 points) mais encore en deçà de la moyenne européenne (avec 514 points contre 527), notre pays, pour la première fois en 20 ans, inverse la tendance et réduit sensiblement l'écart avec ses voisins européens, s'agissant en particulier des compétences les plus complexes.

Cette évolution positive confirme la priorité donnée depuis six ans par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse aux savoirs fondamentaux, conjuguée à l'engagement sans faille des professeurs, mais aussi les bénéfices pour nos élèves d'avoir maintenu les écoles ouvertes en France durant la crise sanitaire. Elle conforte l'objectif de rejoindre la tête du classement aux prochaines évaluations alors que les effets positifs du dédoublement des classes ne sont pris en compte que de façon minimale par les résultats 2021<sup>1</sup>.

Les résultats de PIRLS 2021 confirment par ailleurs les tendances observées par les évaluations nationales de ces trois dernières années à l'entrée en 6<sup>ème</sup> ainsi que les évaluations CEDRE en fin d'école primaire de 2021 qui ont montré une progression des acquis des élèves en compréhension de l'écrit et étude de la langue après douze ans de stabilité (+ 3 points sur entre 2015 et 2021).

Ces résultats encouragent à poursuivre une action pédagogique déterminée et ambitieuse pour tous les élèves. C'est le sens des transformations engagées par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, depuis sa nomination pour rehausser le niveau des élèves français : plan pour l'école maternelle avec une formation spécifique des professeurs qui y exercent ; promotion des méthodes les plus efficaces pour l'apprentissage de la lecture en CP et en CE1 ; consolidation et renforcement du cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>) autour de la lecture, de la compréhension et de la pratique quotidienne de l'écriture ; heures de soutien supplémentaires à l'école primaire dans le cadre du pacte enseignant.

La création d'une nouvelle 6<sup>e</sup> à la rentrée 2023 vient consacrer cet objectif de remédier à la difficulté scolaire et de cultiver l'excellence par la mise en place d'une heure de soutien ou d'approfondissement et la généralisation du dispositif « devoirs faits » à tous les élèves.

---

<sup>1</sup> Sur la cohorte des 800 000 élèves de CM1 concernés par l'évaluation PIRLS 2021, seuls les 60 000 scolarisés en REP+ ont bénéficié du dédoublement des classes de CP en 2017.

L'étude internationale PIRLS mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de 4<sup>ème</sup> année de scolarité obligatoire (soit en CM1 pour la France).

Retrouvez toutes les informations sur l'étude 2016 - 2021 :

<https://education.gouv.fr/pirls-2021-la-france-stabilise-ses-resultats-contrairement-aux-autres-pays-europeens-majoritairement-378107>

### **Contact presse**

**Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/espace-presse](http://www.education.gouv.fr/espace-presse)

[https://twitter.com/Education\\_Gouv](https://twitter.com/Education_Gouv)